



Le Secrétaire général

Genève, le 10 juillet 2015

Aux établissements universitaires
participant aux travaux de l'UIT et aux
universitaires invités

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter votre université à prendre part à une consultation spéciale sur l'avenir de la collaboration entre l'UIT et les établissements universitaires. Profitant de la participation de nombreux universitaires à la Conférence [Kaléidoscope](#) de l'UIT sur le thème "**La confiance dans la société de l'information**" qui se tiendra à Barcelone (Espagne) du 9 au 11 décembre 2015, cette consultation aura lieu juste avant cette conférence, à savoir le 8 décembre 2015.

La consultation sur l'avenir de la collaboration entre l'UIT et les établissements universitaires nous donnera l'occasion de réfléchir ensemble à ce que l'UIT peut faire pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes des établissements universitaires. Elle se déroulera de manière informelle et interactive. Un projet de programme vous sera communiqué prochainement.

Nous avons sensiblement progressé à ce jour dans les efforts déployés pour renforcer la participation des établissements universitaires aux travaux de l'UIT, y compris grâce à la décision prise par la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (PP-14) et autorisant lesdits établissements à participer aux travaux des trois Secteurs de l'Union en s'acquittant d'un droit unique de 4 000 CHF pour les établissements des pays développés, et de 2 000 CHF pour ceux des pays en développement. Consciente que les universitaires ne peuvent pas toujours se déplacer en personne, mais souhaitent dans certains cas contribuer à distance, la Conférence de plénipotentiaires de 2014 a par ailleurs confirmé le droit des établissements universitaires à faire des interventions par visioconférence dans certaines réunions de l'UIT. Par ailleurs, nous avons lancé un projet pilote visant à reconnaître à sa juste valeur la contribution des professeurs à l'élaboration de nouvelles normes mondiales.

Je suis convaincu que l'avenir nous réserve de grandes possibilités de collaboration entre l'UIT et les universités participant à ses travaux en matière d'initiatives conjointes, notamment la co-édition de publications et de rapports, le renforcement des capacités et la formation, ainsi que l'offre de stages intéressants à des étudiants.

J'espère que vous ou vos collègues pourrez prendre part à cette consultation spéciale sur la collaboration entre l'UIT et les établissements universitaires, ainsi qu'à la Conférence Kaléidoscope 2015. Veuillez noter que le délai de soumission des exposés pour cette conférence a été prorogé au 20 juillet 2015.

Si vous souhaitez obtenir des informations ou formuler des propositions concernant des thèmes de discussion en vue de la consultation, vous pouvez contacter notre équipe chargée des relations avec les membres à l'adresse: academia@itu.int.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Houlin Zhao